

ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION ÎLE-DE-FRANCE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, isolé, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre dans le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes isolées par la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine. Elles sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

L'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE	4
LES ÉTABLISSEMENTS	5
1. Un accompagnement vers l'Emploi.....	5
2. Une équipe	6
3. Des moyens financiers	6
Tranche de Vie AQI.....	7
LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2021	8
1. Profil.....	8
2. Moyenne d'âge	9
3. Niveau de formation	9
4. Situation au regard de la Justice	10
5. Situation au regard de la Santé	11
6. Principales problématiques	12
Témoignage AQI	13
LE PARCOURS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	14
1. Neuf mois d'accompagnement en AQI	14
a. Les Sorties.....	15
2. Deux mois d'accompagnement en SOA	18
Tranche de vie SOA	19
3. Accompagnement dans les CHRS.....	20
PERSPECTIVES 2022.....	21
MERCI A NOS PARTENAIRES	22

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Après une année compliquée du fait de la crise sanitaire, nous espérons tous un retour à la normale. Mais les événements en ont décidé autrement, et l'année 2021 a été ponctuée par la continuité de cette crise.

Gestes barrières, mesures de prévention, arrêts de travail pour certains et tests pour les autres sont devenus notre quotidien, modifiant parfois nos actions et prévisions, mais surtout modifiant notre rapport aux autres.

Toutefois malgré ces aléas, nous avons tenu à maintenir en activité tous nos groupes et ce tout au long de l'année :

- L'AQI 75, qui avait débuté en octobre 2020, et s'est terminé en juillet 2021, a permis à une grande partie du groupe d'être aujourd'hui en emploi,
- L'AQI 93, qui devait débuter en janvier 2021, a été repoussé à deux reprises pour finalement démarrer le 1^{er} avril 2021. Il s'est achevé le 31 décembre,
- Les sessions de SOA au nombre de deux ont eu lieu selon le planning initial, avec toutefois, un nombre restreint de participants,

Le confinement de 2020 avait été très difficile à vivre pour nombre de personnes que nous accompagnons, et nous nous sommes mis un point d'honneur à tout faire pour éviter de retomber dans cette situation.

Merci à l'équipe qui a tenu bon dans cette tourmente !

Isabelle CARTAGENA
Responsable des Ateliers Insertion d'Ile-de-France

LES ÉTABLISSEMENTS

1. Un accompagnement vers l'emploi

Les Ateliers Qualification-Insertion sont des dispositifs d'insertion, sous la forme de Chantiers d'Insertion (ACI). Lancés en 2009 à Paris, puis en 2012 à Aubervilliers, les AQI ont pour objectif d'accompagner des personnes sous-main de justice et des personnes en situation de précarité vers une réinsertion sociale et professionnelle, à travers une formation au Titre Professionnel d'« Agent de Restauration ».

Les AQI : Ateliers de Qualification-Insertion :

Comme chaque année, nos AQI ont accueilli des personnes sous-main de justice ou éligibles au dispositif d'accompagnement IAE.

Les personnes recrutées sont salariées de l'Association, et bénéficient d'un CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) de 9 mois, à raison de 26 heures hebdomadaires. Le parcours proposé inclut différentes périodes :

- ✓ Temps de formation au métier d'agent de restauration au sein d'un organisme de formation agréé en vue d'obtenir le Titre Professionnel, à raison de 357 heures sur le parcours,
- ✓ Temps d'immersion en entreprise. Deux périodes de cinq et six semaines sont prévues. Elles permettent aux salariés de découvrir le monde professionnel, et de mettre en pratique les connaissances et techniques apprises au centre de formation,
- ✓ Temps de regroupement à l'îlot, où un accompagnement personnel va de pair avec des ateliers collectifs animés par les conseillers en insertion professionnelle. Axés sur les thématiques sociales (finances, santé, administratif ...) lors des premières semaines, il s'oriente ensuite vers un accompagnement professionnel renforcé (création de CV et lettre de motivation, simulation d'entretien, réflexion sur les compétences, les codes de l'entreprise, les droits et devoirs du salarié, recherche de stages puis d'emploi, utilisation du numérique dans ce type de démarches ...).

En 2021, 41 personnes ont été accueillies dans le cadre des sessions AQI.

Outre cette activité, l'établissement d'Aubervilliers accueille des Sessions d'Orientations Approfondies (SOA).

Deux sessions ont été organisées sur l'année 2021. Accueillant un groupe de 6 personnes chacune, orientées par le SPIP 93 Milieu ouvert. Ces sessions sont conçues pour remobiliser les participants, les faire réfléchir sur leurs expériences passées, leurs compétences et leurs appétences. Le parcours doit ainsi les guider dans la construction d'un projet professionnel, et surtout d'un plan d'action qui leur offrira une nouvelle dynamique vers une solution emploi ou formation.

Pendant huit semaines, les participants suivent des ateliers collectifs, durant lesquels ils travaillent sur un projet professionnel et sur la mise en action de solutions concrètes vers l'emploi ou la formation. Des entretiens individuels jalonnent ce parcours permettant de suivre l'évolution de chacun.

En 2021, 11 personnes ont été accueillies dans le cadre des sessions SOA, réparties en deux sessions.

2. Une équipe

Après le départ d'un CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle) en mai dernier, nous avons accueilli Mounim AISSA, son remplaçant en décembre dernier. L'équipe ainsi au complet va pouvoir continuer son accompagnement au niveau des groupes et s'investir dans les nouveaux projets.

En 2021, nous avons été sollicité par une étudiante de Sciences Po qui devait faire un « parcours civique » au sein d'une association dans le cadre de son cursus universitaire. Elle avait contacté l'Îlot car son projet professionnel est d'accéder à des fonctions dans la magistrature. Pendant 40 heures, elle a participé à l'accompagnement des salariés ou participants SOA pour co-animer des ateliers numériques, ou réaliser des suivis de test de savoirs de base. Au vue du côté positif de cet apport, nous avons décidé d'accueillir un nouvel étudiant en 2022, qui lui fera l'intégralité de son parcours civique au sein des AQI, soit 60 heures minimum.

Naturellement, les bénévoles qui travaillent avec nous ont encore été présents cette année, et ont continué à nous aider dans des missions d'entretiens d'embauche, de remise à niveau, d'ateliers sur l'image de soi ... Nous apprécions leur soutien régulier à nos côtés, d'autant que le fait de travailler ensemble depuis maintenant quelques années nous permet d'affiner les besoins et les attentes.

3. Des moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 512 629€, réparties entre :

- ✓ Les frais de personnel : 90,7%
- ✓ Les locations immobilières et les services extérieurs : 5,3%
- ✓ Les achats/fluides : 1,5%
- ✓ Les amortissements : 0,2%
- ✓ Autres frais ou fournitures : 2,3%

Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à 3 sources de financement :

- ✓ Subventions Publiques : 48,9%
- ✓ Fonds propres, dons, autres produits : 51,1 %

Tranche de vie de l'AQI

Initialement prévue au 1^{er} janvier, l'action de l'AQI93 a dû être reportée à 2 reprises, pour cause de situation sanitaire, et les personnes recrutées n'ont commencé qu'au 1^{er} avril. Le chantier d'insertion s'est donc terminé le 31 décembre 2021.

M.C. participe à l'information collective de recrutement du 6 novembre 2020. Alors incarcéré, il a obtenu une permission de sortie pour la journée. Lors de l'entretien individuel qui fait suite à la présentation de l'action et à un test pour connaître le niveau de français et de maths, il a du mal à faire passer sa motivation pour la cuisine. Le recruteur dira « *j'avais plus l'impression de voir quelqu'un qui voulait s'en sortir et avait besoin d'un aménagement.* » Mais, l'équipe des AQI décide de lui donner sa chance. Lui dira « *J'avais besoin d'un encadrement, et je voulais avoir le titre pro* ».

Le 1^{er} avril, M. C intègre la session de l'AQI93. Il est en semi-liberté à Villejuif. Les horaires, les contraintes de cette situation sont difficiles à supporter pour lui. « *Ça me fatigue, il faut toujours modifier les heures, justifier pour les stages pourquoi on demande à changer d'horaires plus tôt. Pour le reste, ça allait !* »

M.C n'avait jamais travaillé auparavant, seule expérience, auxi-cantine en prison. Le travail portait d'ailleurs plus sur de la manutention que sur de la préparation. Alors, l'expérience de l'Îlot a été bénéfique pour lui : « *je suis entré sans diplôme, je sors avec un titre pro, et j'ai découvert le monde de la cuisine.* »

« *À l'AFCI [le centre de formation], j'aime être en cuisine, en pratique, j'ai appris plein de choses, c'est du concret, on touche à tout. Je n'avais jamais travaillé dans la restauration, mais j'ai bien kiffé. J'ai tout de suite aimé faire à manger, et ça m'a conforté dans mon choix. L'Îlot, [les ateliers] parfois ça semble répétitif, c'est moins concret.* »

Pour M.C, réussir le diplôme du Titre Professionnel d'Agent de Restauration n'a pas été difficile du fait de son assiduité et de son sérieux, et il l'a obtenu en début décembre. « *Ils [les CIP de l'Îlot] m'ont donné ma chance, et je veux aller jusqu'au bout. C'est aussi un aboutissement perso d'avoir le titre pro. Maintenant, mon projet c'est d'entrer au plus vite dans le monde du travail. Il faut rester dans la dynamique de se lever tôt et garder le même rythme que les 9 mois du parcours. Ne rien lâcher.* »

Et pour cela, M.C. a des pistes : pour donner suite à ses deux stages en entreprise, lors desquels il a eu de très bons retours de ses tuteurs, il a gardé le contact. En ajoutant aussi les contacts via son réseau personnel, mais aussi le bouche à oreille, M.C a bon espoir de trouver très rapidement un emploi.

Mais M.C a aussi d'autres projets : lors de son 2d stage, son tuteur lui a parlé de préparer le CAP Cuisine en alternance. Il pourrait peut-être la prendre pour l'an prochain. Alors pourquoi pas continuer ?

En janvier prochain, M.C en aura fini avec toutes les mesures de justice et il quittera la semi-liberté. Alors, il pourra travailler librement, « *avoir des horaires de jour ou de nuit, sans contraintes* ». Il a hâte !

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES EN 2021

1. Profil

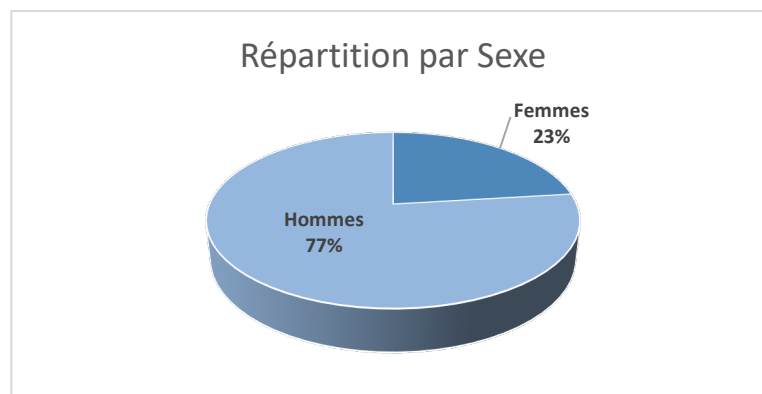
En 2021, l'AQI Île-de-France a accueilli 52 personnes dans le cadre de ses activités.

✓ AQI93	11 personnes
✓ AQI75, session 2020 - 21	14 personnes
✓ AQI75, session 2021 - 22	16 personnes
✓ SOA	11 personnes, en deux sessions

À Paris, une session s'est terminée en juillet 2021, avec 14 personnes, dont 4 femmes. Une nouvelle session a démarré en octobre 2021, avec 16 personnes dont 6 femmes.

À Aubervilliers, notre session d'AQI a accueilli 11 personnes, dont 2 femmes. Par contre sur nos deux sessions SOA, 10 personnes ont participé, mais aucune femme.

Nous constatons toujours une large majorité d'hommes (77%) dans chacun de nos groupes malgré le soin que nous mettons à diversifier nos orienteurs.

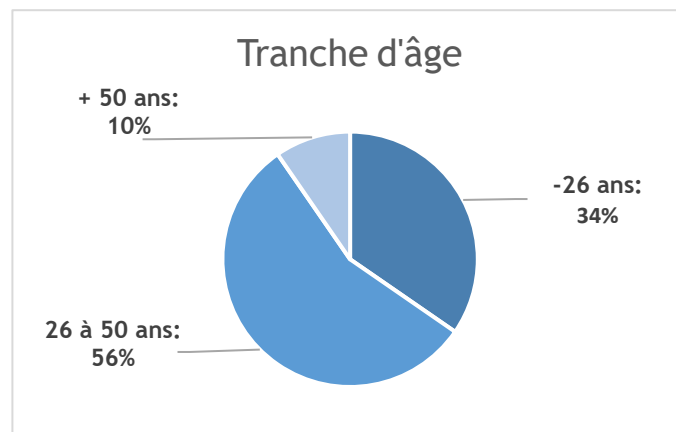


2. Moyenne d'âge

Moyenne d'âge de tous les participants confondus : 34 ans

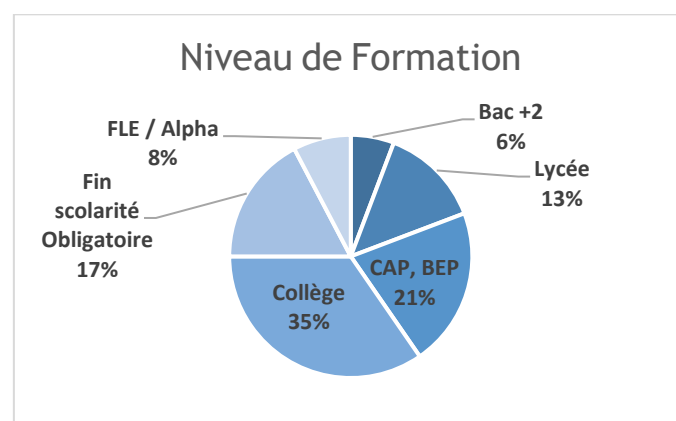
À noter que la moyenne d'âge des sessions de SOA est généralement autour des 25 ans, contre une moyenne des groupes AQI autour de 35 ans.

En 2021, la plus jeune personne accompagnée avait 19 ans (SOA) et les plus jeunes salariés avaient 21 ans (Aubervilliers et Paris, session en cours).
Le salarié le plus âgé avait 58 ans (Paris, session en cours).



3. Niveau de Formation

Lors des recrutements pour les AQI, les candidats doivent savoir lire, écrire et maîtriser les 4 opérations afin de pouvoir suivre la formation, de niveau assimilé CAP.
Aucun niveau par contre n'est requis pour intégrer les sessions de SOA.



Le niveau moyen de recrutement reste le CAP / BEP, (obtenu ou non). Cette année, il apparaît une plus grande diversité des niveaux, moins de CAP/ BEP mais plus de participants qui ont commencé en collège général, accédant ou pas au BEPC (Brevet des Collèges).

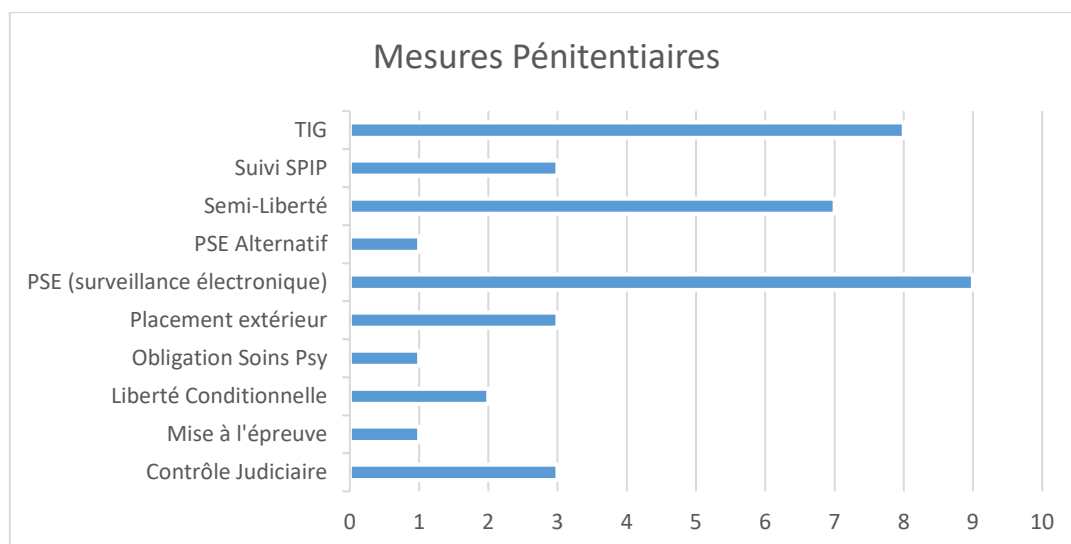
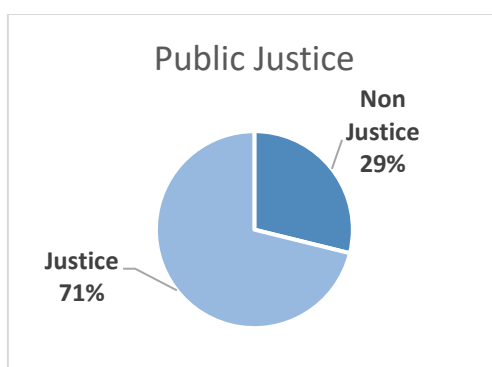
Sur l'année 2021, on note 3 participants aux AQI qui ont un niveau de Bac+2 : 1 pour un diplôme obtenu à l'étranger, sans équivalence, 2 pour des diplômes français. Pour eux, la rupture de parcours suite à un temps de détention ne permettait pas un retour vers l'emploi direct, et un passage au sein d'une structure d'insertion par l'activité économique a facilité cette démarche vers le monde du travail.

Les séances de remise à niveau en mathématiques et en français sont proposées aux salariés volontaires des AQI, à raison d'une heure toutes les deux semaines, grâce à un bénévole. Ces séances se passent par groupe de 2 ou 3 personnes, ce qui permet un travail plus individualisé et efficace.

4. Situation au regard de la Justice

En 2021, 71 % des personnes accueillies par les AQI Ile-de-France étaient des personnes sous main de justice.

On note toutefois une disparité entre les sessions : 100 % de public justice pour les sessions SOA, et entre 50 et 82 % sur les différents AQI.



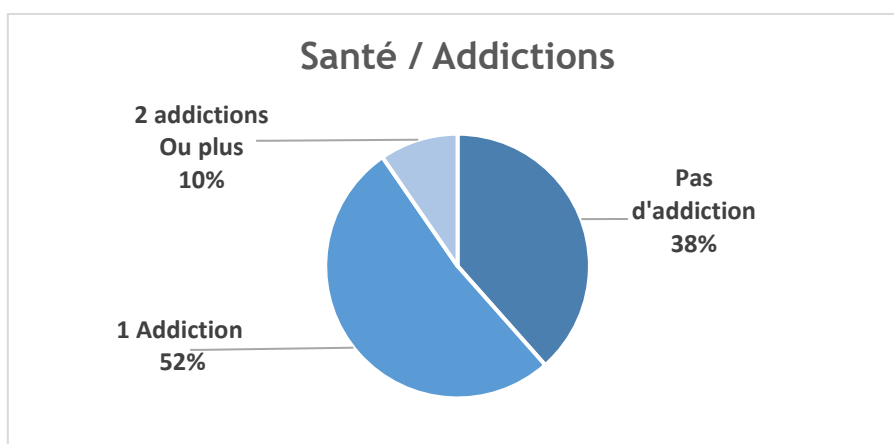
On constate une part importante de mesures TIG - Travaux d'Intérêt Général- (22 %), qui concerne uniquement les sessions SOA.

En effet, une habilitation par la Cour d'Appel de Paris permet à L'Îlot d'accueillir les personnes condamnées à des heures de TIG. Une session SOA suivie dans son intégralité leur permet de valider 105 heures de TIG.

Parmi les 52 personnes accueillies sur l'année 2021, nous n'avons connu aucune situation de réincarcération durant les différents parcours. Seule une personne a été réincarcérée dans les deux mois qui ont suivi sa sortie de l'Îlot.

5. Situation au regard de la Santé

Parmi les personnes accueillies, certaines sont dans des situations d'addiction, alcool, drogue, voire les deux. Suivies par des unités de soins spécialisées, certaines n'ont aucune difficulté à suivre les programmes proposés. Par contre, pour d'autres, l'addiction entraîne des absences régulières pouvant aller jusqu'à l'abandon du programme.



Sur les sessions en 2021, nous avons pu constater des addictions mieux maîtrisées, ou plus suivies, ayant donc moins d'impact sur les parcours des personnes accompagnées que lors des années précédentes ;

Par ailleurs, environ 40% des participants ont un suivi psychologique dans le cadre d'une mesure judiciaire, parfois lié à l'aménagement de peine. Les personnes en suivi psychologique sont de plus en plus nombreuses dans nos effectifs, et nous obligent à nous adapter à de nouveaux accompagnements. Pour faire face à ce phénomène, une conseillère en insertion professionnelle des AQI a suivi cette année une formation sur l'accompagnement des publics en troubles psy.

Grâce à un partenariat avec Cap Emploi Paris, nous avons accueilli 4 personnes en situation de handicap sur nos AQI parisiens : 1 sur la session de 2020-21 et 3 sur la session de 2021-2022. Toutefois, nous restons vigilants puisque les métiers de la restauration sont des métiers physiques (station debout prolongée, port de charge) qui peuvent parfois ne pas être compatibles avec certaines pathologies.

6. Principales problématiques

Même si les problématiques sociales rencontrées au sein des différents groupes touchent généralement les mêmes sujets, nous constatons des besoins d'accompagnement très divers en fonction des salariés en insertion. Certains sont très demandeurs d'aide dans les démarches ou dans la gestion de leurs difficultés. Savoir s'adapter à la demande de chacun, et gardant à l'esprit que notre mission consiste à l'accompagner vers l'autonomie est ce qui guide nos actions quotidiennes.

Sur Aubervilliers, nous avons vite constaté que les participants pour la grande majorité n'étaient pas à l'aise avec le numérique. Nous avons profité des neuf mois de parcours pour mettre en place différentes actions pour favoriser l'accès au numérique. (voir Le Parcours des Personnes Accompagnées)

Cette année encore, les cours de Remise à Niveau en français et mathématiques ont été mis en place pour l'AQI75 essentiellement. Trois personnes ont été particulièrement assidues et ont fait de réels progrès tant à l'oral qu'à l'écrit grâce à l'accompagnement bienveillant d'un bénévole qui venait un vendredi sur deux pour un travail par petits groupes. Sur le groupe de l'AQI93, la démarche avait également démarré pour un groupe de trois personnes, mais n'a pas pu être poursuivie : une personne n'était pas volontaire et les deux autres ont abandonné le programme rapidement.

Le travail sur le **domaine administratif** reste important. Pour certains salariés, sortant juste de détention, les démarches administratives peuvent être complexes car non suivies depuis plusieurs années. Cette complexité est encore accrue du fait de services publics fermés ou en activité réduite depuis le début de la crise sanitaire. Il faut parfois plusieurs semaines pour obtenir un rendez-vous qui puisse débloquer une situation. De plus, les démarches administratives numériques ne sont pas toujours aisées et certains ont tendance à baisser les bras.

Côté **financier**, entre parties civiles ou frais de justice à payer mensuellement, mais aussi amendes non réglées, donc majorées, la situation financière des salariés des AQI est parfois très fragile. Nous avons recours à des partenaires extérieurs, tel Finances et Pédagogie, pour évoquer ces problématiques, et parfois d'un suivi plus personnalisé avec calcul de reste à vivre pour faire face aux dépenses prioritaires.

Pour les sessions SOA, le public est généralement plus jeune, et souvent encore hébergé en famille. De plus au vu du temps dédié (2 mois), l'accompagnement est délibérément axé sur l'aspect professionnel.

Toutefois, une majorité de participants de la SOA n'est pas **inscrite à Pôle Emploi** à leur entrée dans le dispositif. Lorsque nous leur proposons de les accompagner dans la démarche, ils ont du mal à comprendre l'utilité de cette inscription puisqu'ils n'ont généralement pas droit à des indemnités ; l'aspect ouverture de droits de formation, droits à la retraite, protection sociale, possibilité de faire des immersions en entreprise ... ne leur a jamais été présenté.

Témoignage AQI

Depuis un an et demi, Alain est bénévole pour les Ateliers de Qualification Insertion d'Ile-de France à l'Îlot. Il a en effet accepté de prêter main forte à l'équipe pour animer des séances de remise à niveau en français et en maths pour les salariés en insertion qui en ont besoin.

Après une période de bénévolat dans des associations sans contact direct avec le public, Alain voulait s'engager auprès des bénéficiaires. Il s'est tourné vers l'Îlot car pour lui, permettre un nouveau départ à un sortant de prison, c'est important ; de plus, en voyant les réussites sur des programmes de réinsertion professionnelle auprès du public justice, il a trouvé que cet engagement répondait à ses valeurs et ses recherches.

Au démarrage de leur parcours, les salariés en insertion passent un test d'évaluation en français, maths, logique et numérique. En fonction des résultats, certains participants se voient proposer des cours de remise à niveau (français – maths). Ils sont libres d'accepter ou non, car nous partons du principe qu'ils doivent être volontaires pour pouvoir s'inscrire dans une bonne dynamique d'apprentissage.

Ces cours ont lieu les vendredis après-midi, pendant une heure, en petit groupe (2 à 4 personnes maximum), en moyenne une semaine sur deux.

Sur le groupe de l'AQI75, un groupe de 3 personnes a particulièrement bien fonctionné. Volontaires et très assidues, les participantes ont assisté toutes les deux semaines à ces séances de remise à niveau. Lecture, écriture, compréhension, et aussi calcul, règle de 3, conversion ... mais « *aucun programme défini, le but est de s'adapter à la demande, au niveau et aux besoins de chacun.* »

Au départ, C. (AQI75) avait une petite réticence à venir. Elle ne se sentait pas capable. Et puis, grâce aux exercices, explications d'Alain, il y a eu un déclic, « *le plus important, c'est de les encourager. Parfois, ils arrivent en se disant ; ce n'est pas pour moi. Alors en leur montrant qu'ils en sont capables, ça devient facile. Comme C. qui est arrivée avec des lacunes en maths, et finalement les règles de 3 et les conversions c'est devenu un jeu pour elle. Un petit coup de pouce pour qu'ils se rendent compte qu'ils sont capables. Et puis, il y a de l'entraide entre les participants pour pouvoir progresser ensemble, c'est beau.* »

Pour les prochains groupes, nous souhaitons être plus en lien avec la formation cuisine et pour cela, avoir une liste des ingrédients, ustensiles et tout vocabulaire culinaire nécessaire pour la formation d'agent de restauration, et s'en servir de base pour un apprentissage ciblé.

« *L'important, c'est de se faire plaisir en étant bénévole, et de participer à un objectif qui va dans le sens de l'aide aux participants, et de leur réussite.* » dit Alain.

Et nous, nous lui disons : « Merci pour ce soutien ».

LE PARCOURS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

1. Neuf mois d'accompagnement en AQI

Malgré la crise sanitaire qui continue à sévir, les sessions AQI et SOA ont toutes été maintenues en présentiel sur la période.

Naturellement, des cas Covid ont été décelés entraînant parfois des restrictions au sein des équipes pour empêcher la propagation du virus, mais grâce au respect des gestes barrières, de mesures de sécurité, nous avons traversé cette période avec une relative sérénité.

Lors de périodes de regroupement à l'Îlot, ce sont des partenaires, des associations, des organismes de formation mais aussi des bénévoles qui viennent animer des ateliers sur différentes thématiques, en alternance avec les CIP -Conseillers en Insertion Professionnelle de l'association. Quelques thématiques d'ateliers :

- La communication verbale et non verbale,
- La maîtrise de son image, à travers la photographie,
- Les codes de l'entreprise,
- La gestion du budget,
- Les remises à niveau en français et mathématique,
- Des interventions de Pôle Emploi en début et fin de parcours pour les AQI,
- Des interventions du SPIP 93 en début et fin de parcours SOA,
- Santé et addictions,
- Une présentation du métier par un professionnel de la restauration collective pour les AQI,
- Une journée de maraichage pour découvrir l'agriculture urbaine et la permaculture,
- Et quelques activités ludiques telles qu'une Chasse aux trésors au Parc Montsouris (AQI75) et au Parc de la Villette (AQI93) ou une ballade en bateau mouche sur la Seine ..

Un accent particulier a été mis sur le numérique, et son accès pour tous : Nous avons dans un premier temps eu recours à une jeune étudiante de Sciences Po, venue faire un Parcours Civique de 40 heures au sein de l'Îlot dans le cadre de sa formation. Elle est intervenue auprès de l'AQI93, mais aussi d'une session de SOA pour des ateliers de prise en main de l'ordinateur. Pour aller plus loin, nous sommes entrés en contact avec une association du territoire, ICI, pour animer des ateliers spécifiques, tels que « comment gérer sa messagerie », « Gérer sa recherche d'emploi sur Internet » ou encore « utiliser la visio conférence ». Grâce également à l'application « Les Bons Clics », développée par l'association WeTechCare, nous avons pu nous former et animer d'autres ateliers sur « mes démarches administratives dématérialisées » ou encore « les réseaux sociaux ».

Un changement d'organisme de formation pour la préparation au Titre Professionnel a eu lieu avec le groupe d'Aubervilliers :

En effet, nous avons choisi de travailler avec un nouveau partenaire, à savoir l'AFCI, et la formation s'est déroulée dans leurs locaux à Drancy. Une bonne coopération, qui nous a fait choisir de nouveau cet organisme pour le groupe de Paris qui a commencé en Octobre 2021. Ce groupe, quant à lui, effectue la formation dans les locaux parisiens.

- Pour les stages, les salariés en insertion ont continué à chercher plutôt du côté des cliniques, hôpitaux et maisons de retraite, car le secteur de la restauration en entreprise, encore dans l'incertitude au vue des protocoles sanitaires et de leur évolution régulière, hésite toujours à prendre des stagiaires.

Un nouveau sujet sur notre groupe actuel à Paris est venu s'inviter : être à jour de sa vaccination Covid pour pouvoir travailler sur certains sites médicaux. Il a fallu parfois évoquer le sujet de la vaccination, et expliquer, ou alors changer totalement de lieu de stage pour certains qui n'ont pas pu être vaccinés à temps, ou restent réticents à la vaccination.

Les Sorties

Les parcours en AQI proposés par l'Îlot ont deux objectifs :

- ✓ Obtenir le Titre Professionnel d'Agent de Restauration
- ✓ Trouver un emploi dans le secteur de la restauration collective

PARCOURS

Hélas, parmi les personnes recrutées nous avons toujours quelques défections à déplorer :

En octobre 2020, l'AQI parisien devait accueillir 15 personnes, mais une personne ne s'est finalement pas présentée, ayant signé un CDI la veille.

- 1 rupture de contrat pour absentéisme durant la période d'essai,
- 2 abandons de poste.

Ce chantier s'est donc terminé avec 11 personnes.

Sur les 11 participants d'Aubervilliers, 4 n'ont pas terminé le parcours

- 1 rupture de contrat pendant la période d'essai
- 1 démission pour raison financière (la personne a choisi de prendre un poste de manutentionnaire de nuit pour faire face à ses besoins et dettes)
- 1 abandon de poste
- 1 abandon pour raison médicale

La session en cours sur Paris a commencé avec 16 personnes, mais nous avons déjà à déplorer 4 abandons :

- 2 ruptures de période d'essai au choix des salariés
- 1 rupture de contrat durant la période d'essai
- 1 démission pour poursuite de parcours au sein d'un autre chantier d'insertion plus adapté.

Ce chantier compte à fin décembre 12 personnes

On constate qu'une des raisons principales pour les ruptures de contrat est liée à des absences répétées et injustifiées, voir à des abandons de poste. Les problématiques d'assiduité et de ponctualité, voir d'engagement et de respect d'un contrat restent pour beaucoup des sujets récurrents sur toute la période, voir même pour la suite de leur parcours en entreprise.

LE TITRE PROFESSIONNEL « AGENT DE RESTAURATION »

En ce qui concerne la réussite à l'examen du Titre Professionnel, elle est toujours très bonne pour ceux qui sont allés au bout du parcours avec sérieux et implication. Nous constatons régulièrement sur les groupes une personne que le stress de l'examen empêche de se présenter ou de réussir. Nous continuons à travailler en amont sur ces situations pour rassurer par avance.

LES SORTIES EMPLOI / FORMATION

Même si la crise sanitaire est moins présente que lors de la fin de nos derniers chantiers d'insertion, les acteurs du secteur de la restauration sont encore parfois frileux à recruter. En effet, les médias nous relayent des informations comme quoi ce secteur manque cruellement de main d'œuvre, mais en parallèle, les employeurs hésitent à embaucher de manière durable des personnes fraîchement diplômées. Toutefois, les efforts dans la recherche d'emploi portent et sur tous les salariés qui ont terminé leur parcours en juillet dernier (AQI75), à ce jour tous ont une solution d'emploi ou de formation, même si certains ont pris un poste mais continuent à chercher un emploi avec contrat plus pérenne ou plus rémunérateur.

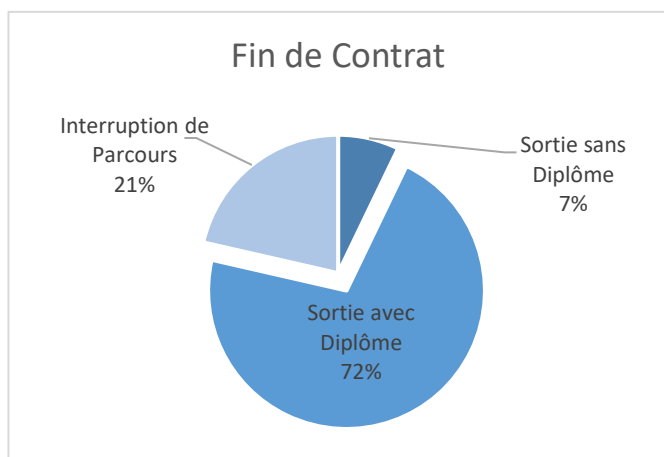
Le groupe de l'AQI93 a terminé son parcours le 31 décembre 2021, et plusieurs sont actuellement en recherche active, avec des pistes sérieuses qui devraient se concrétiser dans les prochaines semaines. Nous continuons à maintenir le contact et à leur faire suivre des offres ou adresses de nos partenaires, mais à ce jour il est encore un peu trop tôt pour voir les résultats concrets de leurs démarches.

Dans l'esprit des salariés, le doute et l'incertitude liés à la situation sanitaire restent très présents et peuvent parfois les freiner dans leurs démarches. D'où l'importance de rester à l'écoute active de leurs difficultés.

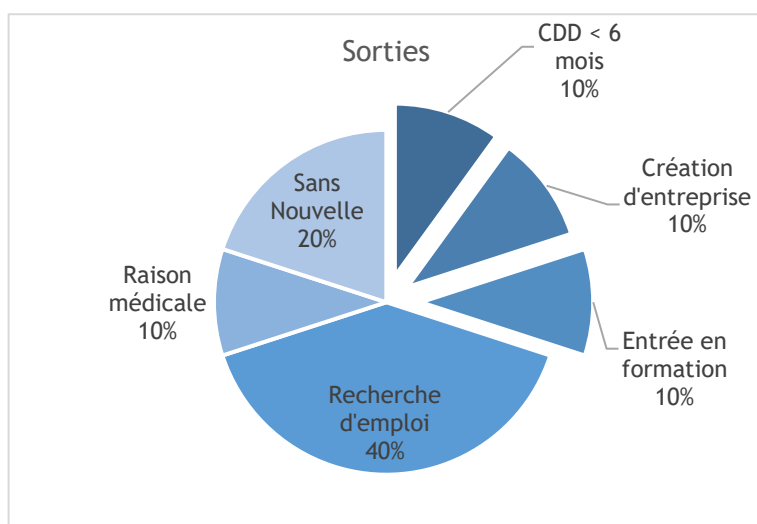
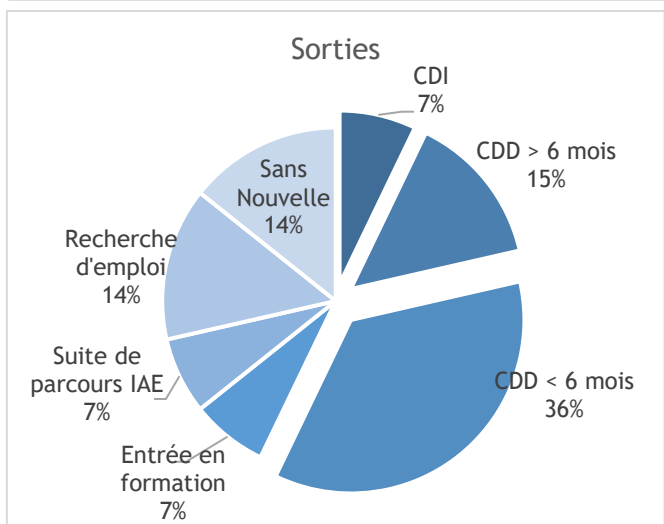
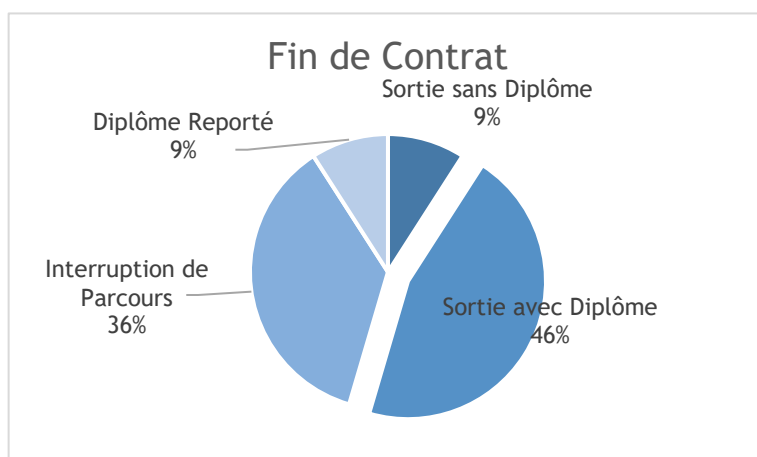
	PARIS		AUBERVILLIERS	
Participants début d'action	14		11	
Participants en fin d'action	11	79%	7	64%
Réussite au diplôme	10	71%	5 (*)	45%
SORTIES				
CDI	1		0	
CDD > 6 mois	2		0	
CDD < 6 mois	5		1	
Création d'entreprise	0		1	
Entrée en formation	1		1	
Suite de parcours IAE	1		0	
Total Sorties Dynamiques	10	91%	3	43%
Recherche d'emploi	2		4	
Réincarcération	0		0	
Raison médicale	0		1	
Sans Nouvelle	2		2	

(*) Une personne COVID le jour de l'examen doit le repasser en février 2022.

Paris



Aubervilliers



À 5 mois, l'AQI 75 fait apparaître un taux de 91 % de sorties positives pour ses participants, avec toutefois une majorité de contrats CDD de moins de 6 mois, mais pour lesquels des renouvellements, voir prolongations en CDI pourraient être envisagés par la suite.

À noter que, comme les années précédentes, 4 personnes ont trouvé leur contrat suite à l'un des stages qu'ils avaient effectué en entreprise durant la formation, dont la personne embauchée en CDI, qui a été recontactée par son tuteur dans le mois qui a suivi sa fin de contrat au sein de l'îlot.

Pour l'AQI93, les participants ayant quitté au 31 décembre, les chiffres présentés devront être reconsidérés dans les prochains mois. En effet, de nombreux participants éprouvent le besoin de souffler quelques semaines, voir un peu plus avant de retrouver un emploi : le parcours jalonné entre reprise d'une activité, apprentissage d'un nouveau métier avec suivi de cours, travail sur les problématiques sociales et démarches liées ... représente un investissement de temps et d'énergie.

C'est une des raisons pour lesquelles nous reprenons très vite contact avec les salariés pour les inciter à ne pas relâcher les efforts, et à rester dans une dynamique de recherche en vue d'un retour à l'emploi dans les meilleurs délais.

2. Deux mois d'accompagnement en SOA

Sur les deux sessions de SOA, 11 personnes ont été accueillies, deux sessions uniquement masculines.

Une première session a démarré en février avec 5 participants, et se termine en avril.

- ✓ Quatre d'entre eux ont été réguliers et assidus, et ont fourni un travail sérieux. Ces participants présents dans le cadre d'heures de TIG (travaux d'intérêt général) à effectuer. Ils en ont comptabilisé entre 6 et 95 selon les cas.
- ✓ Le 5^e était présent dans le cadre d'un contrôle judiciaire.

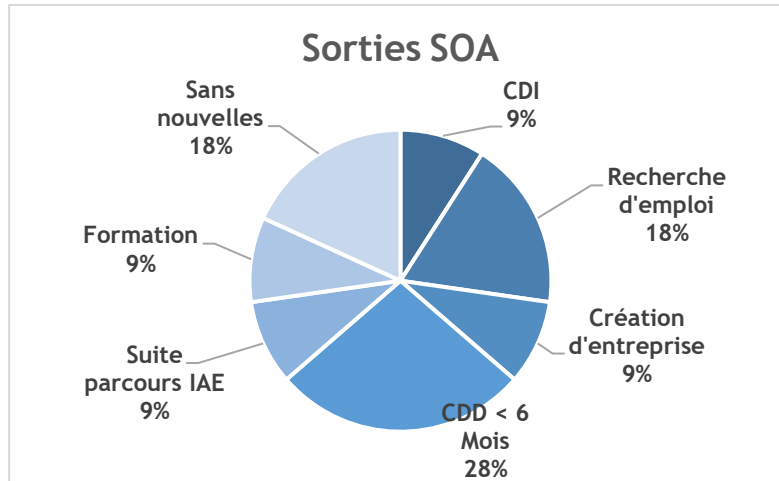
Ce petit groupe était motivé et a su le rester durant tout le parcours

Une seconde session de 6 personnes a été menée de octobre à novembre 2021.

- ✓ Quatre personnes l'ont suivi régulièrement, tous pour en finir avec leurs heures de TIG, contractées depuis quelques temps et dont certaines arrivaient en fin de mesure.

Des participants très jeunes (de 19 à 22 ans pour 4 d'entre eux), qui ont donné à cette session une bonne dynamique, avec de nombreux échanges et de bons partages d'avis et d'expérience. Deux d'entre eux ont effectué un stage d'une semaine, pas réellement en lien avec le projet professionnel établi, mais ils ont tous mis en avant le besoin de travailler, quitte à commencer par un « boulot alimentaire ».

Quatre participants étaient présents dans le cadre de TIG à effectuer, et ont fait entre 10 et 105 heures de TIG, dits pédagogiques.



Pour 2022, les sessions SOA ne seront pas renouvelées : en effet le SPIP 93 a à cœur de développer d'autres partenariats et animations pour cette année. Nous restons toutefois en contact pour une nouvelle proposition sur 2023.

Tranche de vie SOA

Saber a 22 ans. En octobre 2021, il est orienté par sa CPIP vers le dispositif SOA (Session d'Orientation Approfondie) de l'Îlot pour faire 105 heures de TIG (Travaux d'intérêt général) auxquelles il a été condamné pour conduite sans permis, avec récidive, durant le confinement. En effet, très amoureux, il voulait absolument rejoindre son amie en province, et y est allé en voiture à plusieurs reprises !

L'Îlot : Comment avez-vous vécu cette période d'ateliers SOA ?

« Cette période de TIG m'a permis de mûrir, de comprendre, de discuter avec les autres, de voir pourquoi je suis là, pourquoi les autres sont là.

Ce dispositif m'a été présenté par ma CPIP. En effet, j'ai la chance d'avoir une CPIP qui explique bien, et qui m'aiguille bien. L'Îlot pouvait être pour moi un avantage pour retrouver un travail, savoir vers quoi m'orienter, faire de la remise à niveau. Alors plutôt que d'aller faire des heures dans les espaces verts, j'ai choisi l'Îlot.

Alors, comme je devais effectuer mes heures de TIG puisque j'étais en fin de délai d'exécution, j'ai dû arrêter mon travail, rompre mon CDI pour ce parcours. J'étais livreur depuis quelques mois avec un CDI, mais avec environ 3 ans d'expériences dans ce métier. (*)

Au départ, j'étais embêté, car c'est difficile de trouver un CDI, et même si dans le secteur de la livraison, il y a beaucoup de demandes, mais un CDI ! Je me disais que j'allais devoir en retrouver un autre.

Avec le recul, c'était bien l'Îlot. J'ai rigolé, j'ai passé de bons moments, quelquefois on se faisait un peu remettre en place (pour se remettre au travail), mais les deux accompagnatrices étaient compréhensibles et ouvertes. »

L'Îlot : Concrètement, que vous a apporté l'Îlot ?

On a beaucoup échangé sur nos parcours. Parler Justice, ça me fait peur. Aujourd'hui, j'ai plus envie de ça, je veux un travail, un salaire, la stabilité et la tranquillité. Oui, un salaire, c'est tranquille et serein, et rentrer chez soi.

L'Îlot : Quelles sont vos démarches en cours aujourd'hui, alors que la SOA se termine à la fin de la semaine. ?

« J'ai cherché du travail pendant la SOA, j'ai trouvé un CDI grâce à la famille, mais c'est dur. Toujours dans la livraison, je débute dès la fin de la SOA.

Durant la formation, on a parlé de différentes pistes. Pour moi, c'était serveur et livreur. Au début, je voulais faire mon stage comme serveur, mais j'ai dû faire un choix. Du coup, le stage je ne l'ai pas fait où je voulais.

Aujourd'hui, je pense rester dans la livraison jusqu'à ce que ça m'énerve, et ensuite pourquoi pas changer de métier. Je ne me lancerai pas dans n'importe quoi, mais pourquoi pas retrouver dans le service en salle, ce sera peut-être dur. On verra dans quelques années. Et puis, peut-être refaire une formation, et voir si on utilise ou pas le diplôme après.

J'ai arrêté mes études en Bac Pro Accueil Vente, j'étais trop turbulent, et je n'aimais pas l'école. J'ai été renvoyé avant d'obtenir le diplôme. Mais de toute façon, y'en a qui ont un bac +7, et qui bossent chez McDo. Alors pourquoi s'embêter à passer des diplômes ? »

L'Îlot : Quel a été votre meilleur moment pendant la SOA ?

« C'était quand on était tous ensemble (6 participants) et qu'on cherchait les métiers. Après certains ont abandonné. Mais là, on partageait les avis sur les métiers, on entendait les avis des autres. On était un groupe avec beaucoup d'écoute entre nous, on a eu beaucoup d'échanges professionnels et personnels. On aimait bien discuter, plus que de se mettre au boulot ! mais j'ai bien aimé ces moments-là. »

L'Îlot : Et votre moins bon moment :

« C'est d'attendre de pouvoir commencer mon CDI, si j'avais pu commencer avant, je l'aurais fait, mais j'ai dû repousser pour finir l'Îlot, pour terminer avec le Tribunal et tourner la page. »

(*) : pour une personne en CDI, une solution alternative de « jours amendes » à payer peut-être proposée. Toutefois, ici, elle n'a pas pu être mise en place du fait d'autres dettes que Monsieur avait. Le paiement de ses dettes et de jours amende aurait pu le mettre en grande difficulté financière. Dans ce cas, la réalisation des TIG reste la solution unique pour effectuer sa peine.

3. Accompagnement Professionnel dans les CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)

En 2021, en accord avec les établissements d'hébergement franciliens de l'Îlot, une prestation d'accompagnement renforcé dans l'emploi a été mise en place. Chacun des deux CIP des AQI a été sollicité pour assurer une permanence hebdomadaire d'une journée dans les établissements pour rencontrer des résidents, dont les freins à l'emploi sont levés et qui peuvent désormais se tourner vers une solution emploi.

L'Îlot a deux centres d'hébergement en région parisienne, l'un à Paris dans le 11^e arrondissement, et l'autre situé dans le Val-de-Marne.

Dès février 2021, Warda LAACHER, Conseillère en Insertion Professionnelle a commencé des permanences hebdomadaires dans les locaux du CHRS de Vincennes pour y recevoir des résidents de manière régulière. Entretiens individuels pour travailler sur le projet professionnel, le CV et toutes les techniques de recherche d'emploi ont permis de débloquent des situations de plusieurs personnes qui ont ainsi pu retrouver le chemin du travail, en fonction de leur besoin et compétences.

Sur les 25 personnes qui ont été suivies, elles sont 9 à avoir trouvé une solution emploi ou formation à ce jour.

Cette même prestation avait commencé sur le CHRS de Chemin Vert en avril 2021 avec le second CIP des AQI. Toutefois son départ est venu interrompre cette dynamique que nous devons remettre en place dès 2022, afin que des résidents puissent également bénéficier de cet accompagnement professionnel renforcé.

PERSPECTIVES 2022

Les projets, mis en suspens sur les dernières périodes commencent à prendre forme, et nous serons ravis de pouvoir les voir avancer sur 2022.

Pour l'accompagnement :

- ✓ En 2021, de nouveaux partenariats ont été noués pour l'accompagnement des salariés ; association ICI pour le numérique, la CPAM de Paris, une consultante freelance pour la communication ...
Pour 2022, nous prévoyons de continuer le développement de nos partenaires, sur des thématiques telles que la citoyenneté, le logement, la santé ...
- ✓ La formalisation des programmes pédagogiques engagée sur 2020 n'a pas pu être menée à son terme du fait du départ d'un CIP.
2022 va nous permettre de la poursuivre. C'est en effet un pas vers la mise en place de l'organisme de formation en projet
- ✓ Et toujours, le développement d'actions avec des bénévoles qui doivent venir consolider nos programmes d'accompagnement,

Pour notre réseau

- ✓ Notre portefeuille de prescripteurs s'est élargi, nous devons maintenant l'entretenir et continuer à nous ouvrir pour diversifier les profils accueillis.
- ✓ Poursuite des rencontres avec les partenaires associatifs de nos territoires, mais aussi avec les partenaires qui comme nous travaillent prioritairement sur le public justice,
- ✓ Une réflexion sur le contact avec les entreprises va certainement va nous permettre de développer notre réseau, mais aussi de structurer la relation entreprise,

Au sein de l'association

- ✓ Un nouveau Directeur Général, Pierre-Jean PETIT est arrivé début janvier pour prendre la succession de Christian VILMER qui part en retraite.
- ✓ Un nouveau Chantier d'Insertion doit voir le jour au sein de l'Îlot sur le numérique. Nous envisageons en effet d'accueillir 8 salariés en insertion pour les former au métier de développeur / intégrateur Web en partenariat avec l'association Code Phenix. Ce chantier sera installé en Seine Saint Denis.
Un second chantier dans le secteur du maraichage est également en réflexion pour une ouverture, sur la Seine Saint Denis pour le 2d semestre 2022.
- ✓ Afin de valoriser l'accord TIG signé entre l'Îlot et l'administration pénitentiaire, nous allons proposer l'animation de TIG pédagogiques à la PJJ de Paris et au SPIP de Paris.
- ✓ Et toujours, une réflexion sur l'opportunité de créer notre organisme de formation.

MERCI À NOS PARTENAIRES

À Paris et en Seine-Saint-Denis, l'Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot compte de nombreux partenaires institutionnels et associatifs.

Nous remercions notamment :

Nos financeurs publics :

- ✓ Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) d'Île-de-France ;
- ✓ Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) d'Île-de-France ;
- ✓ Conseil Général de Paris ;
- ✓ Ville de Paris,
- ✓ Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,

Nos financeurs privés :

- ✓ Les donateurs particuliers ;
- ✓ Fondation Îlot Avenir.

Nos partenaires :

- ✓ Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) d'Île-de-France ;
- ✓ Centre de formation professionnelle AFEC- Point F, à Saint-Maur ;
- ✓ Centre de Formation AFCl, à Pantin
- ✓ Pôle Emploi, particulièrement les services IAE de Paris et d'Aubervilliers,
- ✓ Pôle Emploi Justice ;
- ✓ Missions locales et Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi de Paris et de Seine-Saint-Denis ;
- ✓ Réseau Inseréco en Seine-Saint-Denis ; Réseau Fédération des Acteurs de la Solidarité, Réseau Chantier Ecole,
- ✓ Associations proposant un hébergement et un accompagnement aux personnes sortant de prison : Aurore, Apcars, Faire, Arapej ;
- ✓ Associations intervenant dans le champ de la santé et de la réduction des addictions ;

... et les entreprises qui accueillent nos salariés en stage et participent à leur formation dont Elior, Sogeres, Korian, Orpea, Restalliance, ...



ATELIERS QUALIFICATION-INSERTION

Paris

132, Avenue de la République
75 011 PARIS

Aubervilliers

29, Rue Lécuyer
93 300 AUBERVILLIERS

06 33 92 34 61

aqi-idf@ilot.asso.fr